Image not found or type unknown

# Credit et domiciliation banquaire

Par **YannTh**, le **27/08/2010** à **18:16**

Bonjour,

J ai ouvert un compte en banque il y a peu afin de souscrire a un credit a la consommation, au départ je devais y faire domicilier mon salaire.
Mais pour des raisons personnelles je prefere continuer a domicilier mon salaire à mon ancienne banque.
La conseillère financière de ma nouvelle banque très mécontente de ma décision a menacer de geler le solde disponible sur ce compte tant que mon salaire n y sera pas domicilié, la banque a t elle le pouvoir de le faire?

D avance merci, Yann Thomas

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés